



Appel à candidature

La Felsi recrute pour une entrée immédiate un(e)

CONSEILLER(E) AU SOUTIEN ET A L'ACCOMPAGNEMENT

Pour l'enseignement spécialisé

Missions

- Offrir son appui aux écoles pour l'élaboration de leur plan de pilotage et la modification de leur contrat d'objectifs conformément aux articles 1.5.2-1 à 1.5.2-12 du Code de l'Enseignement ;
- Accompagner et suivre la mise en œuvre du contrat d'objectifs des écoles visé aux articles 1.5.2-1 à 1.5.2-12 du Code de l'Enseignement ;
- Apporter son appui au directeur et à l'équipe éducative des écoles dont les performances présentent un écart significatif pour rédiger une proposition de dispositif d'ajustement et remettre son avis sur cette proposition conformément aux articles 1.5.2-13 et suivants du Code de l'Enseignement ;
- Accompagner et suivre la mise en œuvre du protocole de collaboration des écoles dans le cadre de la convention d'accompagnement et de suivi visée aux articles 1.5.2-13 et suivants du Code de l'Enseignement ;
- Conseiller et accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels soit l'Inspection lors d'une mission d'investigation et de contrôle ou d'audit diligentée à la demande du Gouvernement ou des Services du Gouvernement, soit le pouvoir organisateur a constaté des faiblesses ou des manquements, en tenant compte des constats posés, des observations relevées et, s'il échet, des pistes d'amélioration ;
- Accompagner et soutenir les directions dans le développement du travail collaboratif, tel que visé par le décret du 13 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux Pouvoirs organisateurs ;
- Soutenir les écoles dans la construction de leur projet d'établissement, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de leur pouvoir organisateur, et de la FELSI, et ce, conformément au Code de l'Enseignement ;

- Mettre le savoir et l'expérience pédagogique au service des équipes éducatives et pédagogiques d'école ou de groupes d'écoles dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves ;
- Soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique, notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement ;
- Accompagner ou superviser des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours;
- Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation des écoles ;
- Assister les écoles et les équipes pédagogiques dans le travail d'autoanalyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes, tant certificatives que non certificatives ;
- Conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique en collaboration avec la conseillère techno-pédagogique ;
- Conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles dans le déploiement du parcours d'une éducation culturelle et artistique en collaboration avec la référente culturelle ;
- Représenter la FELSI au sein de différents groupes de travail ;
- Communiquer régulièrement sur les missions entreprises au sein des écoles et des groupes de travail ;
- Remettre au responsable de la cellule de soutien et d'accompagnement de la FELSI un rapport d'activités annuel sur les missions accomplies ;
- Participer activement aux séances d'échanges de pratiques innovantes de la cellule de soutien et d'accompagnement de la FELSI ;
- Promouvoir des synergies entre les différents niveaux d'enseignement du réseau ;
- Se coordonner avec les autres conseillers au soutien et l'accompagnement, en particulier avec celle en charge du spécialisé ;

Connaissances spécifiques nécessaires à la réalisation du travail :

- Connaissance des avancées pédagogiques récentes en lien avec les enjeux du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- Connaissance des référentiels de compétences ;
- Aptitude à exercer une analyse critique et une évaluation tant d'une séquence d'apprentissage que d'un texte administratif ;
- Ouverture à l'innovation pédagogique ;
- Aptitude à partager le travail et à collaborer avec d'autres personnes ;
- Aisance relationnelle ;
- Capacité à porter un regard réflexif et critique sur ses pratiques en vue de les réguler ;
- Autonomie et capacité d'initiative, sens de la créativité ;
- Rigueur dans le travail, organisation efficace des tâches ;
- Adaptation aux situations imprévues et aux surcharges ponctuelles de travail ;
- Maîtrise des outils bureautiques usuels, familiarisation avec des logiciels technopédagogiques et capacité à s'approprier des nouveaux outils numériques ;
- Une expérience dans une école à pédagogie active est un atout.

Caractéristiques

- Emploi à temps plein
- Lieu de travail : le siège de la FELSI, avenue Besme 95 à 1190 Bruxelles.
Toutefois, le (la) conseiller(ère) pédagogique sera amené(e) pour accomplir ses missions à se rendre dans les écoles, dans les locaux de l'Administration, ...
- Le poste est ouvert à tous les membres du personnel directeur et enseignant, engagés à titre définitif avec une ancienneté de 5 ans au moins dans l'enseignement spécialisé
- Situation administrative :
Le(La) conseiller(ère) de soutien et d'accompagnement sera :
 - soit remplacé par un APE dans son P.O. (à examiner avec son P.O.)
 - soit engagé sur base de périodes de type « reliquat » centralisées au sein de son P .O.
 - soit détaché(e) en article 6
- Au cours des deux premières années de son entrée en fonction, le(la) conseiller(ère) devra suivre une formation initiale de 80 périodes. Au-delà de ces deux années, le(la) conseiller(ère) aura l'obligation de suivre une formation continue de 4 jours par an ou 12 jours sur trois ans. Ces formations se dérouleront durant le temps de prestation.

- Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature (CV et lettre de motivation) pour le **7 février 2023** au plus tard, à l'attention de

Michel BETTENS
Secrétaire général de la FELSI

à secretariat@felsi.eu

- Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Valérie LEONET au 02 / 527 37 92 ou secretariat@felsi.eu